

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 13 AOÛT 2012

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, **le 13 août 2012 à 20h00.**

SONT PRÉSENTS :

Mme Georgette Critchley, mairesse
MM. Jean-Louis Lambert, conseiller
Jean Duhaime, conseiller
Yves Plante, conseiller
Daniel Labbé, conseiller
Réjean Gamelin, conseiller
Mme Julie Bouchard, conseillère

M^{me} Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière
M. Marcel Niquet, inspecteur municipal

Assistance : 08 citoyens

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse, Georgette Critchley, débute la séance par un moment de recueillement, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

2. Quorum

Les membres présents formant quorum sous la présidence de la mairesse Georgette Critchley, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

12-08-142

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour;
Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert
Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

12-08-143

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juillet 2012

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juillet 2012;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard
Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)
QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juillet 2012 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

12-08-144

5. Colloque annuel de la zone Centre du Québec 2012 - Formation

CONSIDÉRANT que l'Association des directeurs municipaux du Québec invite les secrétaires-trésorières pour le colloque annuel du 20 septembre 2012 au Village Québécois d'Antan;

CONSIDÉRANT que des sujets d'intérêts municipaux seront traités en ateliers par des professionnels expérimentés;

CONSIDÉRANT que le conseil est favorable au développement professionnel de ses officiers municipaux en vue de leur permettre d'améliorer leur qualité de travail;

CONSIDÉRANT que les frais pour deux inscriptions sont de 200 \$ sans taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE madame Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière et madame Hélène Latraverse, secrétaire-trésorière adjointe, soient autorisées à participer sans perte de salaire, à la formation du 20 septembre 2012;

QUE tous les frais d'inscription soient entièrement remboursés par la municipalité ainsi que les frais de déplacement;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER aux postes budgétaires 02-130-00-454 « Formation secrétaires » et 02-130-00-310 « Déplacements secrétaires » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

12-08-145

6. Journal l'Annonneur – Espace publicitaire dans le cahier affaires pour le Bas Saint-François et dans le cahier 10^e anniversaire

CONSIDÉRANT que le Journal l'Annonneur va publier un cahier affaires pour le Bas Saint-François dans l'édition du 11 septembre 2012;

CONSIDÉRANT qu'il y aura également un cahier spécial soulignant le 10^e anniversaire du Journal l'Annonneur dans l'édition du 14 août 2012;

CONSIDÉRANT que l'espace publicitaire de la grandeur d'une carte d'affaire en couleur est au coût de 65 \$, plus les taxes applicables, pour le cahier affaires;

CONSIDÉRANT qu'un espace publicitaire de 1/8 de page en couleur est au coût de 100 \$, plus les taxes applicables, pour le cahier 10^e anniversaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ENTÉRINER l'engagement des présentes dépenses;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-345 « Publication » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

12-08-146

7. Réal Cartier Chauffage et Ventilation – Contrat au 480 Notre-Dame

CONSIDÉRANT que monsieur Réal Cartier nous offre ses services pour le remplacement d’un climatiseur et l’ajout d’un économiseur, au coût de 5 816 \$ plus les taxes applicables, incluant la main d’œuvre et les matériaux;

CONSIDÉRANT qu’il y a également la fabrication de tuyaux sur mesure pour les raccorder aux conduits existants et l’installation de nouvelles bouches d’alimentation avec grilles, au coût de 3 810 \$ plus les taxes applicables, incluant la main d’œuvre et les matériaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’ENTÉRINER l’engagement de la présente dépense applicable au projet de réaménagement du Centre d’action bénévole;

D’AFFECTER au poste budgétaire 03-310-00-722 «Bâtisse» les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

12-08-147

8. Bordures rue Joyal – Invitation auprès de soumissionnaires

CONSIDÉRANT que des travaux de bordures de béton sont projetés sur la rue Joyal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’INVITER au moins deux entrepreneurs à soumissionner pour ce projet;

QUE les soumissions soient reçues au plus tard le jeudi 23 août 2012 à 11h00.

12-08-148

9. Alarme 2200 inc. – Rénovation au 480 Notre-Dame

CONSIDÉRANT que des détecteurs doivent être ajoutés suite aux travaux, et qu’un panneau et un nouveau clavier s’avère nécessaire, afin d’avoir l’espace électronique requise pour la programmation de tous les éléments;

CONSIDÉRANT que monsieur Jean Caya d’Alarme 2200 inc., offre ses services pour un montant de 590 \$ plus les taxes applicables, incluant la main d’œuvre et les matériaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’ENTÉRINER l’engagement de la présente dépense applicable au projet de réaménagement du Centre d’action bénévole;

D’AFFECTER au poste budgétaire 03-310-00-722 «Bâtisse» les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

12-08-149

10. A.R.C. menuiserie – Comptoir de prêt à la bibliothèque

CONSIDÉRANT que A.R.C. Menuiserie offre ses services pour la fabrication d'un comptoir de réception et de prêt pour la bibliothèque, au coût de 1 786 \$ plus les taxes applicables, incluant la main d'œuvre et les matériaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ENTÉRINER l'engagement de la présente dépense applicable au projet de réaménagement de la bibliothèque;

D'AFFECTER au poste budgétaire 03-310-00-722 «Bâtisse» les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

12-08-150

11. Maçonnerie Danco – Réfection du solage au 480 Notre-Dame

CONSIDÉRANT que la compagnie Maçonnerie Danco a effectué les travaux de réparation du solage au 480 Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que les coûts s'élèvent à 3 865,63 \$ plus les taxes applicables incluant la main d'œuvre et les matériaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ENTÉRINER l'engagement de la présente dépense applicable au projet de réaménagement du Centre d'action bénévole;

D'AFFECTER au poste budgétaire 03-310-00-722 «Bâtisse» les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

12. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

14. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur le conseiller Yves Plante donne rapport de son comité respectif, soit les loisirs, relativement à l'événement des « Jeudis en chansons ».

12-08-151

15. COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 13 AOÛT 2012

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le Réjean Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 13 AOÛT 2012;

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
3340	Accommodeur St-François (Essence camion - Juillet)	338.05
3341	Bélangier,Sauvé,Avocat (Honoraire professionnels)	2 765.16
3342	Bell Canada (Téléphones édifices - Août 2012)	673.47
3343	Buroplus (Fournitures de bureau)	135.82
3344	Chassé service de chauffage inc. (Réservoir au 400 N-D)	1 172.80
3345	Construction Maltech (Rénovation au 480 N-D)	1 960.32
3346	Entreprises Pierreville Itée.(Les) (Location machinerie)	6 208.99
3347	Entreprises d'électricité D.A. inc.(Lumières+borne navigateurs)	1 776.17
3348	Équipement Raydan (Location équipements)	163.79
3349	Fédération Québécoise des municipalités (Frais transports)	31.22
3350	Fonds de l'information foncière (Avis de mutation - Juillet)	27.00
3351	Groupe Cevec inc. (Réparation climatisation bureau municipal)	379.36
3352	Hydro-Québec (Eclairage public - Juillet)	938.17
3353	Industrielle Alliance assurance collective (Ass. Coll. - Juillet)	1 944.57
3354	Laboratoire d'Environnement SM (Analyse eau usée - Juillet)	55.19
3355	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Frais déplacement)	33.60
3356	Librairie Renaud-Bray (Achat de livres pour bibliothèque)	114.20
3357	Marina MR.B (Essence,siège,défense pour ponton)	1 280.88
3358	Patrick Morin (Pièces et accessoires)	760.77
3359	9254-8965Qc/Pavage 132 (Rapiéçage d'asphalte)	287.44
3360	Régie Incendie Pierreville - St-François-du-Lac (2 Interv.)	1 314.97
3361	Régie I.A.E.P. (Quote-part eau 13 mai au 06 juillet 2012)	28 401.78
3362	Régie intermunicipale de gestion des déchets (Loc. conteneur)	250.00
3363	Sayer Richard (Entretien ménager - Juillet)	240.25
3364	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier)	60.00
3365	Piché Paul (Allocation cellulaire - Août 12)	25.00
3366	Régie intermunicipale de gestion des déchets(Quote-part-Août)	12 291.50
3367	Régie d'incendie Pierreville (Quote-part 3/4)	16 962.30
3368	Comité des Loisirs (Subvention 2012 - dernier versement)	5 000.00
	TOTAL DES CHÈQUES	85 592.77

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
3321	Receveur Général du Canada (DAS-Fédérales - Juin 2012)	2 821.98
3322	Ministère du Revenu du Québec (DAS-Provinciales-Juin 2012)	6 940.64
3323	Société Historique D'Odanak (Adhésion 2012)	114.97
3324	Groupe Ultima Inc. (Assurance Générale)	45 186.00
3325	Fédération Québécoise des Municipalité (Inscription congrès)	689.85
3326	Hydro-Québec (Eclairage public - Juin)	907.88
3327	Média Transcontinental S.E.N.C - Séao (Publication sur Seo)	168.90

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

3328	Bell Canada (Téléphones édifices - Juillet)	702.81
3329	Société Canadienne Postes (Livraison - Bulletin municipal)	112.64
3330	Allard Lisette (Commission 5% du 01 janv. au 30 juin 2012)	297.75
3331	Pitney Bowes (Location compteur postal -1 août au 31 oct. 12)	531.29
3332	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	217.72
3333	SSQ-Vie Investissement et retraite (Cotisation Juillet 2012)	1 787.30
3334	Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Juillet)	71.28
3335	Receveur Général du Canada (DAS-Fédérales - Juillet 2012)	2 432.61
3336	Ministère du Revenu du Québec (DAS-Prov. - Juillet 2012)	5 867.42
3337	Loczone (Boîtes pour livres-Bibliothèque)	335.73
3338	Ministère des finances (Permis Ponton provincial-2e)	203.00
3339	Raymond Chabot Grant Thornton (Vérif. et reddition 2011)	3 276.79
	TOTAL DES CHÈQUES	72 666.56

DÉBOURSÉS JUILLET 2012

Salaires Juillet 2012	19 519.64
TOTAL DES DÉBOURSÉS	19 519.64

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2012 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

16. Période de questions

- Route des navigateurs
- Bibliothèque et Centre d'action bénévole
- DG de la MRC
- Dates de l'épandage
- Roues des bacs à déchets
- Chèque n. 3361 de la régie d'eau

17. Conclusion

12-08-152

18. Levée de la séance

Après réponses aux contribuables,
Il est proposé par le conseiller Yves Plante
Appuyé par le conseiller Jean Duhaime
Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h25.

Georgette Critchley
Mairesse

Peggy Péloquin
Secrétaire-trésorière